



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9432
4 septembre 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 28 AOUT 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE LA THAILANDE

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre No 302/2512, en date du 20 février 1969, adressée au Président du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, afin que vous en informiez les Etats Membres de l'ONU, les actes non provoqués et criminels suivants perpétrés par les forces armées et du personnel paramilitaire cambodgiens à l'encontre de villageois et de fonctionnaires thaïlandais et de leurs biens dans des zones situées le long de la frontière thaï-cambodgienne :

Le 5 mai 1969,

vers 17 heures, on a tiré sur le lieutenant Chaichana Ratanamalai à partir du territoire cambodgien, alors qu'il effectuait une patrouille en territoire thaïlandais à environ 25 mètres de la frontière, dans le tambon de Tha Kham, amphur d'Aranyaprathet, province de Prachinburi. Grièvement blessé, il a été conduit à l'hôpital provincial où il est mort des suites de sa blessure.

Le 14 mai 1969,

vers 14 heures, un groupe de sept guérilleros cambodgiens armés a pénétré en territoire thaïlandais au village de Nong Mai Ngarm, tambon de Ban Gruad, province de Burirum, et s'est emparé de buffles appartenant à M. Kome Boonprakone et à d'autres villageois, emmenant six de ces animaux en territoire cambodgien par le défilé d'U Malu.

Entre 18 heures environ et 24 heures, un certain nombre de guérilleros cambodgiens ont pénétré en territoire thaïlandais au tambon de Tap Sadet, amphur de Ta Phraya, province de Prachinburi, et ont attaqué et dépouillé un villageois thaïlandais, Nai Yoo Vong Sinuan, de ses biens. Ils ont également emmené deux buffles en territoire cambodgien.

Le 20 mai 1969,

vers 13 heures, un groupe de soldats cambodgiens a pénétré en territoire thaïlandais au village de Tap Prik et s'est heurté à une unité de la police thaïlandaise chargée de patrouiller la frontière. Un soldat cambodgien a été signalé tué. Plus tard, un autre engagement eu lieu entre l'unité thaïlandaise et un nouveau groupe de soldats cambodgiens qui, grâce à sa supériorité en nombre et en armes à feu, a pu emporter le corps de leur camarade tué.

Le 22 mai 1969,

un groupe de cinq soldats cambodgiens a pénétré en territoire thaïlandais au tambon de Koke Soon, amphur de Ta Phraya, province de Frachinburi, et a emmené quatre buffles appartenant à deux ressortissants thaïlandais, Nai Boonrod Buaphan et Nai Chuan Proke-Proke.

Le 27 mai 1969,

trois Cambodgiens ont pénétré en territoire thaïlandais au village de Koke Ta Kang, amphur de Ta Phraya, province de Prachinburi et ont volé les trois buffles de Nai Lang Halailum, qu'ils ont emmenés en territoire cambodgien.

Le 4 juin 1969,

vers 16 heures, une vedette cambodgienne a tiré sur un bateau de pêche thaïlandais, le "Piboon Sin", commandé par Nai Roon Malivalya, alors qu'il pêchait au large de la baie à Haad Lek, amphur de Klong Yai, province de Trad, bien en deçà de la limite des eaux territoriales thaïlandaises. Au cours de l'attaque, un membre de l'équipage thaïlandais, Nai Bua, s'est jeté dans l'eau et a été capturé par les Cambodgiens.

Le 5 juin 1969,

vers 13 heures, environ 600 coups de fusil ont été tirés sur le poste de police de l'amphur de Klougluek, province de Frachinburi, en territoire thaïlandais. Le toit du poste de douane local a été touché et endommagé.

vers 14 heures, une centaine de coups de fusil ont de nouveau été tirés au même endroit.

Le 7 juin 1962,

pendant la nuit, un groupe de quatre guérilleros cambodgiens a pénétré en territoire thaïlandais au village de Koke Chaeng, amphur de Ta Phraya, province de Prachinburi, volé six buffles appartenant à Nai Tae Saeng Kla et les a emmenés au Cambodge.

Le 9 juin 1962,

vers 14 h 30, un avion cambodgien a pénétré dans l'espace aérien thaïlandais - qu'il a de ce fait violé - au-dessus du village de Wangmon, amphur d'Aranyaprathet, province de Prachinburi.

Le 10 juin 1962,

un soldat cambodgien, Lan Lai, a été arrêté par les autorités thaïlandaises dans la province de Srisaket. Il a déclaré s'être enfui de prison pour se livrer aux autorités thaïlandaises à la frontière. Il a également décrit certaines activités clandestines et agressives perpétrées contre la Thaïlande. Sa déclaration concernait en partie un groupe de guérilleros qui avait été instruit par un officier ayant rang de commandant dans l'armée cambodgienne et qui avait été ensuite envoyé opérer en Thaïlande en juin 1962. Selon sa déclaration, ces guérilleros emprunteraient les défilés de Chong Pad Lak, Chong Phrapalai et Chong Hua Kwai. Ils seraient chaque fois accompagnés de soldats cambodgiens.

Le 17 juin 1962,

vers 14 heures, une dizaine de bandits armés venant du Cambodge ont pénétré en territoire thaïlandais au village de Wieng Kam, tambon de Tap Sadet, amphur de Ta Phraya, province de Prachinburi, et ont dépouillé les villageois de leurs biens. Ils ont également emmené huit buffles en territoire cambodgien.

Le 20 juin 1962,

vers 14 heures, des soldats cambodgiens ont tiré en direction du territoire thaïlandais au village de Ng Frue, tambon de Klong Nam Sai, amphur d'Aranyaprathet, province de Prachinburi. La maison de Nai Mo Napa a été endommagée.

Le 23 juin 1962,

vers 11 heures, environ 30 soldats cambodgiens et civils ont pénétré en territoire thaïlandais aux villages de Koke Seong et de Non Mark Moon, amphur de Ta Phraya, province de Prachinburi. Ils ont essayé de voler les vaches des villageois, mais ils ont dû s'enfuir devant la résistance opiniâtre des villageois.

Le 9 juillet 1969,

vers 14 heures, quatre soldats cambodgiens armés ont pénétré en territoire thaïlandais, au village de Kaew Pet Floy, tambon de Ta Phraya, amphur de Ta Phraya, province de Frachinburi, et ont essayé de s'emparer des vaches de Nai Kiam Phraprakome. Nai Kiam a résisté et a été grièvement blessé. Un soldat cambodgien a été blessé au cours de la mêlée. Tous se sont enfuis d'où ils venaient.

Le 11 juillet 1969,

une patrouille thaïlandaise, composée de 13 membres de la police frontalière et provinciale, a intercepté une bande de 16 guérilleros cambodgiens au village de Koo, tambon de Karp Cheung, amphur de Prasart, province de Surin. Un soldat cambodgien a sans doute été tué au cours du combat. Un policier thaïlandais a été grièvement blessé et d'autres l'ont été légèrement.

Le 19 juillet 1969,

vers 10 heures, un bateau de pêche cambodgien a tiré sur un bateau de pêche thaïlandais, le "Singhangern", alors qu'il pêchait en mer, au large de la province de Trad, bien en deçà de la limite des eaux territoriales thaïlandaises. Parmi les six membres de l'équipage thaïlandais, Nai Somsak a été tué et Nai Prachuab et Nai Nit ont été blessés.

En conséquence, le Gouvernement royal de Thaïlande élève une protestation énergique contre les actes susmentionnés d'incursion armée, d'agression, de pillage, de banditisme et autres actes illégaux commis par des soldats cambodgiens et d'autres éléments armés à l'encontre du territoire thaïlandais, de villageois innocents et pacifiques des zones frontalières et de leurs biens. En toute justice, nous demandons que ces actes insensés et criminels prennent fin immédiatement et une fois pour toutes, que les coupables soient punis et que les biens volés soient rendus à leurs propriétaires légitimes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Anand PANYARACHUN

